RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
Et de l'alimentation

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroparisTech)

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2006-1592 du 13 décembre 2006 portant création de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech), notamment l'article 6 ;

Vu le décret n° 2020-1748 du 28 décembre 2020 modifiant le décret n° 2006-1592 du 13 décembre 2006 portant création de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech), notamment l'article 25.

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech) :

1° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement, dont au moins une choisie parmi les anciens élèves :

- Mme Véronique ANDRIEUX, directrice générale de WWF France ;
- Mme Anne-Laure CATTELOT, députée du département du Nord ;
- Mme Anne GOUYON, présidente de l'association des Alumni ;
- M. Christophe GRISON, président de la coopérative Coop Valfrance ;
- M. Sébastien THIERRY, directeur adjoint d'Erasmus+ France ;
- M. Emmanuel VASSENEIX, directeur général de la laiterie Saint Denis de l'Hôtel ;
- Mme Anne-Claire VIAL, présidente d'Arvalis et de l'ACTA ;
- M. Pascal VINE, directeur des relations institutionnelles de Groupama ;

2° Au titre des membres désignés au sein du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux en application de l'article 25 du décret n° 2020-1748 du 28 décembre 2020 susvisé :

- M. Alain MOULINIER, vice-président ;

- Mme Edith VIDAL, secrétaire générale.

Le mandat des membres ainsi nommés prend fin dès la désignation par les collectivités territoriales de leur représentant en respectant l'ordre suivant : Mme VIDAL, M. MOULINIER.

Article 2

Le directeur général de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le - 8 MARS 2021

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Valérie BADUEL